Groupe des élus EELV
Mairie de Saint-Paul
B.P. 44
97961 Saint-Paul

Saint-Paul, le 4 novembre 2011

Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)

- Concernant l'établissement Bouygues TP situé sur la commune de Saint-Paul -

- Considérant le projet de classement de cette zone par le conservatoire du littoral ;
- Considérant le PADD qui recense cette zone comme étant une zone de respiration ou le « poumon d'oxygène de Plateau Caillou » ;
- Considérant la forte fréquentation aux abords de ce dépôt pour des activités de pleine nature (de loisirs et sportives) ;
- Considérant que le périmètre de sécurité imposé autour du dépôt limite la circulation ou l'usage évoqué précédemment ;
- Considérant la proximité de la route des Tamarins et, en contrebas, la route nationale 1 ;
- Considérant la proximité de la Zone d'Activité Renaissance III ;
- Considérant que la clôture actuelle impacte considérablement cet « Espace Naturel Sensible et Remarquable »…

…. les élus EELV se prononcent en faveur d'une délocalisation de ce dépôt ou pour toute solution technique susceptible de résoudre les problèmes exposés, de préserver le patrimoine naturel, de protéger les utilisateurs de cet espace, de protéger les personnes, routes et habitations proches de la zone.

Groupe des élus EELV de Saint-Paul

Jean Erpeldinger

europe
écologie
les Verts
Réunion